



APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE CROISÉE

Laboratoire de recherche croisée Art vivant / Art plastique

Proposé par TCMA - Michaël Allibert // Jérôme Grivel // Collectif Multiprise - Nice

Appel à candidature pour une résidence de recherche croisée entre un.e artiste du champ des arts vivants et un.e artiste du champ des arts plastiques.

D'une durée de quinze jours, elle aura lieu à Nice durant le dernier trimestre 2020.

Principe :

La résidence est envisagée comme un laboratoire et un espace de rencontre entre deux artistes, entre deux disciplines (l'art plastique et l'art vivant) qui, de plus en plus, entretiennent un dialogue formel et conceptuel.

Ce temps (15 jours) est destiné à la recherche, à la réflexion et ne contient aucune obligation de production en fin de résidence.

Une bourse de 1000€ est allouée à chaque artiste.

Modalités de sélection :

Seules les candidatures d'artistes inscrits dans une démarche contemporaine professionnelle seront acceptées.

Aucun projet en phase de production ne sera étudié.

Les artistes peuvent répondre à cet appel de manière individuelle ou de manière collective.

Si les demandes sont individuelles, un binôme entre un.e artiste travaillant dans le champ de l'art vivant et un.e artiste travaillant dans le champ de l'art plastique sera constitué par le comité de sélection, en regard de la pertinence des travaux respectifs.

Les demandes collectives doivent porter sur un projet de recherche et ne doivent pas être déjà engagées dans une phase de production.

Constitution des dossiers :

Les candidatures doivent être envoyées par email à **trucatoufaire@gmail.com** **avant le 30 avril 2020**, toute candidature reçue passé ce délai ne sera pas étudiée. Le dossier numérique est constitué d'un seul fichier ".pdf", ne dépassant pas 5Mo et doit comprendre :

- la fiche de renseignement dûment complétée
- un CV actualisé
- des illustrations légendées
- un texte de présentation du travail
- une note de motivation (1 page maximum) sur la résidence et son principe

- les films, vidéos, pièces sonores, extraits de spectacles doivent être présentés sous forme de liens cliquables vers des hébergements en ligne (youtube, viméo, soundcloud...).

Calendrier :

Les candidats doivent envoyer le dossier de candidature complet avant le 30 avril 2020. Les réponses seront données au plus tard le 30 juin suivant.

La résidence aura lieu durant le dernier trimestre 2020, entre le 12 et le 25 octobre ou entre le 16 et le 29 novembre 2020 (en concertation avec les candidat.e.s sélectionné.e.s) au sein de l'Entre-Pont à Nice.

Deux espaces seront mis à disposition, une salle de travail de 10 x 7 m avec 4 m de hauteur sous plafond et un atelier pouvant servir pour du petit travail de construction.

Le comité de sélection :

Il est constitué d'artistes professionnels (chorégraphe et plasticien) et de citoyens investis (JMP - Joyeux Mécènes Pauvres).

Bourse :

1000€ par personne (sur facture) + 500€ d'achats divers liés au laboratoire (sur présentation de justificatifs).

Les frais de transports et les logements sont pris en charge.

Contacts :

trucatoufaire@gmail.com

Organisateurs :

TCMA - Michaël Allibert :

<https://www.trucmuche.org/>

Entre *Le Bal des Perdus* (2009), *Ne suis pas prostitué / Recherche à le devenir* (2011), *Office du Tourisme*, *35.000 grammes de paillettes en fin de journée* (2013), *L'énième acte de son coeur* (2015), *La nuit est tombée sur le royaume* (2016), *Étude(s) de chute(s)* (2017) et *Esthétique du combat* (2019) l'univers de TCMA-Michaël Allibert déploie des environnements sous tension. Les corps et les espaces proposés sont soumis à des contraintes, des rapports de force ou de pouvoir exercés par un élément « supérieur » : un ordre spatial, social ou politique qui tend à inciter celui qui y est contraint (artiste et public) à prendre des décisions.

Plusieurs motifs récurrents traversent le projet chorégraphique de Michaël Allibert : un motif rythmique (la lenteur), un motif gestuel (l'immobilité) et un motif pictural (le corps nu). Ces motifs sont autant d'éléments constitutifs de propositions qui tentent de mettre en jeu des statuts poétiques/politiques dans des environnements poétiques/politiques interrogeant notre présence au monde et à l'autre.

La plasticité sculpturale de cette écriture « infra-chorégraphique » et les différents formats de représentation qu'expérimente la compagnie depuis 2009 (frontal, quadrifrontal, muséal, en immersion) tendent toujours à mettre le public dans une situation de questionnement en l'invitant à participer à une production collective d'imaginaire.

Depuis 2014, Michaël Allibert collabore étroitement avec le plasticien Jérôme Grivel. Bien que leurs pratiques soient différentes (l'un est chorégraphe, l'autre plasticien), les lignes de force qui traversent leurs travaux respectifs se rejoignent : la place du corps de l'actant et/ou du spectateur-visiteur, les systèmes coercitifs ou encore, la fausse inefficience des structures de Jérôme Grivel face à l'immobilité chorégraphique de Michaël Allibert. Chacun à leur façon, ils mettent en place des dispositifs de perception, des propositions pour appréhender son propre corps, celui des autres et celui de l'espace qui les entoure.

Jérôme Grivel :

<http://www.documentsdartistes.org/artistes/grivel/repro.html>

Artiste et musicien, Jérôme Grivel déploie une œuvre pluridisciplinaire questionnant les relations entre espaces, expériences et limites. Décliné sur le mode performatif, son répertoire sculptural, vocal et filmique convoque les « tactiques » émises par les courants conceptuels subversifs des années soixante-dix avec l'apparente légèreté des reprises de tubes. Désamorçant les faits perceptuels mêmes qu'elles semblent appeler, ses œuvres tantôt labyrinthiques, cryptiques ou énigmatiques ouvrent des perspectives critiques sur les mécanismes informant nos expériences et nos émotions. Contraintes absurdes, détournements d'usages normatifs donnent lieu à des situations extrêmes autant que dérisoires, brisant toute fétichisation des codes et langages, esthétiques y compris. Diplômé de l'ENSA Villa Arson (Nice), Jérôme Grivel expose et est accueilli en résidence en France et à l'étranger (Espace de l'Art Concret, Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne, Biennale

de Mulhouse, Salon de Montrouge, Galerie Catherine Issert, Cité Internationale des Arts, Site Gallery à Sheffield...) Depuis 2016, il est artiste invité au laboratoire Espace Cerveau, le laboratoire de recherche artistique de l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne. Il a été finaliste du prix international Françoise pour l'œuvre contemporaine en 2016, a été nommé à la Bourse Révélation Emerige en 2017 et finaliste du prix science Po pour l'art contemporain en 2019. Parallèlement à sa pratique personnelle, il se consacre à de nombreuses collaborations et projet curatoriaux. Il développe notamment une activité de musicien et participe à plusieurs formations de musique noise et expérimentale.

Le collectif Multiprise :

Le collectif œuvre depuis plusieurs années sur le département des Alpes-Maritimes pour développer les écritures contemporaines (spectacle vivant – arts plastiques – musique). À Nice, Multiprise propose des accueils en résidence gratuits, des actions de médiation (Soli Me Tangere – rencontre entre un spectateur et un artiste autour d'une proposition en cours de recherche), des actions de diffusion (Ricochets – journées en écho à des festivals ou lieux de diffusion de la région Paca) et des actions de pédagogie (stages de danse contemporaine, workshop).

Dans la vallée de la Roya (haut-pays niçois), Multiprise a créé une AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en Matière de Culture et de Création Artistique). Un groupe de citoyens-spectateurs s'empare des politiques culturelles locales et propose des espaces de résidence et de diffusion d'œuvres sur le territoire Roya - Bevera.

Les membres du collectif sont : Michaël Allibert*, Jérôme Grivel*, Nathalie Masseglia, Olivier Debos, Delphine Pouilly, Jacques Schaeller, Alexia Akakpo Lequien, Raphaël Maulny, Laurie Andrio et Charlotte Tocut.

(* référents sur ce projet)

Les Joyeux Mécènes Pauvres :

Les JMP sont un groupe de public investi.

Chaque membre met au pot commun 50€.

60% de la somme est attribuée aux artistes (bourses, transports, logements), le reste est destiné au fonctionnement administratif du projet (salaires administratif et technique, gestion courante).

La Résidence Croisée reçoit le soutien du *Fonds de dotation EMERIGE* et du *Conseil Départemental des Alpes-Maritimes*



Fiche de renseignements

(À renvoyer avant le 30 avril)

Artiste des *Arts vivants* /

Nom :

Prénom :

Compagnie ou association porteuse (s'il y a lieu) :

Lieu d'implantation :

Biographie :

Ligne artistique :

Tel :

Mail :

Site internet :

Artiste des *Arts Plastiques* /

Nom :

Prénom :

Lieu d'implantation :

Biographie :

Ligne artistique :

Tel :

Mail :

Site internet :